

Conseil communal

Décisions du conseil du 24 mars 2016

- Le conseil autorise les dossiers suivants :
 - M. et Mme Pierre et Brigitte Mayoraz pour la modification d'ouvertures en façades nord et ouest d'une maison d'habitation à Ayer, en zone des villages ;
- Le conseil prend connaissance du plan de tir 2016 de la société « Aux armes de chasse du Sauterôt » et décide de l'accepter ;
- Le conseil décide de prendre une mesure provisoire de police au parking d'Hérémeence. Une signalisation indiquant l'interdiction de stationner aux véhicules sans plaques et aux remorques sera installée. Il sera également rappelé à la population, par un avis au pilier public et une publication au BO, que selon les articles 18 et 19 du règlement communal de police, le stationnement prolongé est interdit
- Le conseil adjuge les travaux d'entretien courant des routes communales à l'entreprise André Sierro SA et les travaux de traitement des fissures à l'entreprise Pittet-Chatelan SA ;
- Le conseil adjuge l'entretien annuel de la Borgne et de la Dixence au triage forestier du Cône de Thyon. Ce montant est subventionné à hauteur de 50% dans le cadre de l'entretien des cours d'eau ;
- Le conseil adjuge la fourniture des mâts d'éclairage pour le village de la Cerise à la société Schröder Swiss SA et la pose de ces derniers ainsi que l'installation d'une nouvelle armoire pour à la société ESR SA ;
- Le conseil prend note que l'ascenseur de l'église est en panne depuis le 22.03.2016 et qu'un soutien aux personnes à mobilité réduite sera assuré la journée de Pâques par les collaborateurs communaux engagés pour les festivités. Il décide d'adjuger la modernisation de cet ascenseur à l'entreprise Kone SA. La moitié des coûts sera pris en charge par la paroisse ;

- Le conseil adjuge les travaux suivants relatifs à la remise en état des places de pique-nique :
- le remplacement des pièces abimées sur les tables et bancs (les fournitures) au triage forestier du cône de Thyon. Les travaux et la pose seront effectués par l'équipe des travaux publics ;
 - le remplacement de 7 tables/bancs et d'un bassin au triage forestier du cône de Thyon
 - L'équipe des travaux publics se chargera de la pose, du transport et de la préparation des socles.
 - Le conseil renonce à la pose de poubelles.

ADMINISTRATION COMMUNALE
D'HEREMENCE

Quelques décisions du conseil susceptibles de vous intéresser. Seule la notification officielle fait foi.